

DÉBAT

TRIBUNE

Terminer une grève? On est loin de la situation de 1936!

«Il faut savoir terminer une grève.» Combien de politiques français, essentiellement de droite, n'ont-ils pas utilisé cette phrase prononcée en 1936 par le dirigeant communiste Maurice Thorez dans le but de mettre fin à un mouvement social? Le Premier ministre Edouard Philippe s'est livré à cet exercice le 12 janvier, au 39^e jour de débrayage dans les transports en commun contre le projet de réforme des retraites.

1936: des conquêtes historiques

Le problème, c'est qu'Edouard Philippe a tronqué les propos originaux de Maurice Thorez, que nous restituons dans leur intégralité: «Il faut savoir terminer une grève dès que la satisfaction a été obtenue. Il faut même savoir consentir au compromis si toutes les revendications n'ont pas encore été acceptées mais que l'on a obtenu la victoire sur les plus essentielles revendications.»

Cette formule a été déclamée pour la première fois le 11 juin 1936, quatre jours après les accords de Matignon signés par le Gouvernement du Front populaire de Léon Blum et plusieurs syndicats, dont la CGT. Or, ce texte validait des conquêtes historiques, à savoir la semaine de travail de 40 heures et les congés payés (deux semaines). À cela s'ajoutaient une augmentation des salaires, notamment les plus faibles, ainsi que des règles sur les relations collectives dans le monde du travail: instauration du délégué du personnel et confirmation des libertés syndicales. Malgré cela, il faudra encore de longs jours pour que les grèves cessent totalement. Ce n'est qu'un mois plus tard que la vie économique du pays reprendra presque normalement.

2020: loin du compte

Aujourd'hui, on est loin du compte, car la situation de 2020 ne saurait être comparée avec celle de 1936. Certes, Edouard Philippe a retiré le concept d'âge pivot, qui n'était en fait qu'une augmentation déguisée de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans. Proposition d'autant plus ridicule que moins d'un tiers des 60-64 ans travaillent encore! François Mitterrand, qui avait ramené cette limite d'âge à 60 ans, doit se retourner dans sa tombe! Toutefois, le retrait de l'âge pivot est provisoire, car il est conditionné aux résultats de la conférence de financement réunissant les partenaires so-

quée du sceau de la retraite par points qui, de facto, introduit une bonne dose de capitalisation (même si un minimum retraite de 1000 euros est prévu) dans un système de répartition, proche de l'AVS. La valeur des points pourrait ainsi varier selon la conjoncture et la situation financière du système, ce qui permettrait des hausses, mais aussi et sans doute surtout des baisses de rentes. C'est dire qu'on ne saurait affirmer aussi clairement que Maurice Thorez en 1936, que «satisfaction a été obtenue». On se demande en outre pourquoi le système français doit être remis en cause de fond en comble (ce qui n'empêche pas des correctifs), car comme le souligne Martine Bulard dans *Le Monde diplomatique* de janvier 2020, «il demeure l'un des plus performants pour les ayants droit, et l'un des plus sûrs financièrement, car il échappe aux aléas des marchés». Mieux encore, la France, selon le magazine *Alternatives économiques* de janvier 2020, est aujourd'hui un des pays d'Europe où la pauvreté chez les plus de 65 ans est la plus faible (8,3%). Ce taux est de 18,2% en Allemagne, 19,3% au Royaume-Uni et de 23,1%... en Suisse! En Allemagne, la retraite à points a favorisé une augmentation de la pauvreté, en progression de trois points depuis 2009.

Statuts spéciaux: en Suisse aussi!

Depuis la rentrée de janvier, la mobilisation a quelque peu faibli, notamment parce que la grève se fait durement sentir sur les fiches de paie. Mais le mouvement reste fort, parce que les avocats, les enseignants, les travailleurs des raffineries ou encore les dockers ont «pris le relais» des cheminots. En Suisse, d'aucuns sourient lorsqu'ils voient cette grève. N'oublions cependant pas que la création de l'AVS fut l'une des principales revendications de la grève générale de 1918, suivie par 250 000 travailleurs. On critique aussi les statuts spéciaux, ces systèmes plus favorables que le régime légal dont bénéficient les cheminots, les policiers, les pilotes d'avions et autres danseurs et danseuses de l'Opéra. Mais ces statuts ne concernent que 3% des salariés et ont souvent contribué à améliorer la loi. La Suisse n'en est d'ailleurs pas si loin. La retraite à 60 ans à laquelle peuvent prétendre les travailleurs du bâtiment n'est-elle pas aussi un «statut spécial»? Ne peut-on pas fai-



La femme du jour

Sabrina Mehiz Ghavami, 39 ans, Delémont, maître d'enseignement à la Haute École Arc Santé

Née à Audincourt, Sabrina Mehiz fait ses études d'infirmière à La Pitié-Salpêtrière, à Paris. De retour en Franche-Comté, elle trouve un travail à l'Hôpital du Jura et s'installe à Delémont. Pendant cinq ans, elle soigne les urgences dans les ambulances du 144. Puis en 2009, l'infirmière goûte à la pédagogie à la HE-Arc. Séduite, elle suit un bachelor en sciences de l'éducation, puis enchaîne avec un master en sciences cliniques infirmières spécialité oncologie, une expertise qu'elle mettra à profit dans ses soins à l'hôpital et dans l'enseignement qu'elle dispense à la HE-Arc. Quand elle n'a pas sa blouse blanche, Sabrina enfille un tablier et s'adonne à ses autres passions: la cuisine, la décoration et la restauration de meubles laissés à ses bons soins. TLM

Page 4

Arrêt sur image

La garde demeure de marbre

Des statues de guerriers se dressent dans le musée de l'Armée de terre cuite à Xi'an, dans la province chinoise de Shaanxi. Cette armée de terre cuite, vieille de 2200 ans, est considérée comme l'une des plus grandes trouvailles archéologiques de tous les temps. Depuis leur découverte accidentelle en 1974, plus de 8000 sculptures ont été excavées près de la tombe de Shi Huangdi, premier empereur de la Chine unifiée. Selon les archéologues travaillant sur le site, l'année 2019 a été l'une des plus riches au niveau des mises au jour dans ces recherches, qui sont loin d'être terminées.

PHOTO KEY

